

M¹ Jean Balmet

LE PETIT CORPATUS

CORPS (Isere). — Rue des Fosses un jour de Foire.



MAI 1991

N° 106

ABONNEMENT AU PETIT CORPATUS

Quelques retardataires n'ont pas encore réglé leur abonnement 1991.

PRIX: 65F. pour les Numéros distribués à CORPS

90F " " " envoyés par la poste

Vous êtes priés de faire parvenir votre règlement à la Trésorière:

Mme Arlette GONTARD - Montée des Fossés - 38970 - CORPS

La carte de Membre de l'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIU, vous sera envoyée avec le prochain Numéro, sinon le PETIT CORPATUS, ne vous sera plus distribué ou envoyé.

Merci de votre compréhension

la PRESIDENTE : Gisèle ROUX

XXXII ème Campagne pour le fleurissement de la FRANCE

RESULTATS DEPARTEMENTAUX 1990

COMMUNES de Montagne de moins de 1000 Habitants :

16ème Prix : CORPS

Parmi les nombreux lauréats, nous relevons les noms suivants:

2ème Catégorie - Maison avec Jardin.

5ème Prix : Christine CARDIN

6ème Catégorie - Commerces dont notamment : Hôtels, Cafés, Restaurants, etc...

1er Prix : Gilbert DELAS - HOTEL de la POSTE

8ème " : Claude JOURDAN - HOTEL du TILLEUL

8ème " : Jeannine RIVIERE - Station ESSO

MENTION

Diplôme décerné par le CREDIT AGRICOLE DE L'ISERE :

Josette NOEL

RECOMPENSE POUR LES PERSONNES AYANT FOURNI UN EFFORT MERITOIRE POUR LE FLEURISSEMENT DE LEURS MAISONS, COMMERCES, etc... :

CHRISTIAN PERAULT - HOTEL NAPOLEON

Jeanne BERGER

Le petit CORPATUS ADRESSE SES VIVES FELICITATIONS à tous les lauréats, qui ont été récompensés ainsi qu'à tous ceux qui participent au fleurissement et embellissent notre Village.

FETE DE LA MUSIQUE

Comme chaque année, la Musique et les chants seront à l'Honneur, le VENDREDI 21 JUIN à 21 H, à la SALLE DES FETES.

Vous êtes tous invités à y participer - ENTREE GRATUITE .

VENTE DE GATEAUX

Le comité de jumelage organise en vue de l'échange scolaire CORPS - PLOUEC DU TRIEUX du 11 au 21 juin avec la classe de Mr ORLAREY, une vente de gâteaux, qui aura lieu le dimanche 9 juin de 10 H à 12 H devant la mairie.

Les parents d'élèves, et les personnes sympathisantes sont invités à confectionner des gâteaux de leur choix et priés de les apporter le dimanche matin avant 9 H, salle de réunions de la Mairie.

Toute la population est cordialement invitée à venir les acheter, la somme recueillie étant destinée à financer les dépenses imprévues de ce séjour et le complément servira à l'accueil des enfants de PLOUEC, lors de l'échange classe de neige en 1992.

SORTIE A L'ABBAYE DE BOSCODON
ET CROISIERE SUR LE LAC DE SERRE-PONCON

L'Association Culture et Loisirs de l'Obiou, organise sa sortie annuelle, le mercredi 5 juin.

BUT : L'Abbaye de BOSCODON et promenade dans la forêt le matin.

Croisière sur le Lac de Serre-Ponçon (1 H1/2) l'après-midi.

Prévoir le pique-nique et des chaussures de marche.

Transport gratuit pour les enfants de moins de 14 ans. 30 frs pour le bateau.

Adultes : transport 30 frs - bateau 40 frs.

Les enfants de + de 6 ans (si non accompagnés) et les adultes sont invités à y participer et priés de s'inscrire à la Mairie. Tél 76 30 00 31 ou chez Gisèle ROUX tél 76 30 01 08 aux heures des repas.

DEPART 8 H 30 DEVANT LA MAIRIE

RETOUR VERS 18 H 30.

CLUB DU 3ème AGE : CONCOURS DE PETANQUE.

Pour son Concours de Pétanque annuel, le Club se rendra à VALBONNAIS, le mardi 25 Juin. Départ à 8 H 30, devant la Mairie.

Début du Concours à 9 h.

Repas à 12 h 30 au CHARDON BLEU. PRIX : 100 F.

Prière de s'inscrire auprès de Melle Marie BERNARD. Tél: 76.30.02.06

en précisant l'inscription pour le Concours et le repas, dernier délai: MARDI 17 JUIN.

- ASSEMBLEE GENERALE 1990 -

ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'activité
 - Rapport financier
 - Activité 1991
-

1/ RAPPORT D'ACTIVITE

Durant l'année 1990, nous avons compté :

- 206 ABONNES, qui se composent :
 - 37 CARTES ADULTES,
 - 108 CARTES ENFANTS, FAMILLES NOMBREUSES,
 - 61 CARTES RETRAITES
 - 10 270 PRETS DE LIVRES :
 - 7 260 BANDES DESSINEES,
 - 3 010 ROMANS, POLICIERS, LIVRES ENFANTS
 - 244 LOCATIONS CASSETTES
 - ACHAT DE LIVRES ET DE CASSETTES :
 - 81 LIVRES ACHETES
 - 144 BANDES DESSINEES
 - 39 LIVRES ENFANTS
 - 3 CASSETTES
 - 13 LIVRES (équivalent ouvrages)
- TOTAL : 280 ACHATS

- ABONNEMENTS :

"LE NOUVEL OBSERVATEUR", "CA M'INTERESSE" et "GEO" sont mis à la disposition des lecteurs.
Les revues peuvent être consultées sur place ou empruntées pour une période d'une semaine.

- SUBVENTION :

L'Assemblée Générale remercie le Conseil Général pour la subvention de 6 500,00 Francs perçue en 1990.

Nous renouvelons, pour l'année 1991, la même demande d'aide du Département afin de permettre la poursuite des activités mises en place.

- EXPOSITION :

Durant l'été, nous avons accueilli l'exposition des peintres locaux amateurs dont Mr René BERNARD, Mme Jeanne BERGER, Mr René PRA, Mme MARTIN, Père CHARMOT, Pierre-Ange, Mme Madeleine MERLE, Mr Robert BALLE

Durant le mois de Juin, nous pensons réaliser un concours de dessin d'enfant pour les classes du cours préparatoire au cours moyen 2ème année

Cet été à nouveau nous inviterons quelques peintres locaux amateurs.

2/ RAPPORT FINANCIER

Quitus est donné à la gestion : ANNEXE I
Le projet du Budget est approuvé : ANNEXE II

3/ PROJET 1991

TARIF ADULTE : 45 FRANCS
TARIF RETRAITE, ETUDIANT : 35 FRANCS
FAMILLE NOMBREUSE
TARIF ENFANT jusqu'à 16 ans: 30 FRANCS

La location par livre ou par cassette est la suivante :

- 3 Francs la bande dessinée, le livre enfant et la bibliothèque rose ou verte
- 5 Francs le roman, le policier, la science-fiction
- 5 Francs la cassette

Pour les amendes :

- 1 Franc pour la bande dessinée, le livre enfant et la bibliothèque rose ou verte
- 2 Francs pour le roman, le policier, la science-fiction

Ceci par semaine supplémentaire de retard.

Durée du prêt : 3 semaines

Prolongation 1 semaine supplémentaire gratuite en avertissant la bibliothécaire.

Pour l'enregistrement d'une cassette il sera demandé la somme de 10 F.

- HORAIRES :

Ouvertures au public JEUDI : 10 H à 12 H
SAMEDI : 14 H à 16 H

Durant les vacances scolaires d'été la bibliothèque sera ouverte :

LE JEUDI DE 10 H A 12 H
LE SAMEDI DE 10 H A 12 H
ET LE MARDI DE 20 H A 21 H

RAPPORT FINANCIER

RECETTE

ABONNEMENT	6 223,00 F
SUBVENTION DEPARTEMENTALE	6 500,00 F
SUBVENTION COMMUNALE	21 973,40 F
REMBOURSEMENT LIVRE	75,00 F
AVOIR CCP	5 219,28 F
TOTAL	39 990,68 F

DEPENSE

FOURNITURE PAPETERIE	1 268,40 F
ACHAT DE LIVRES ET CASSETTES	12 138,80
LOTO ROUMANIE	100,00 F
PERSONNEL	21 973,40 F
CODE PHOTOCOPIEUSE	200,00 F
ABONNEMENTS	1 701,00 F
TENUE DE COMPTE	5,00 F
TOTAL	36 863,60 F

BALANCE : + 3 127,08 F

PROJET DE BUDGET

RECETTE

ABONNEMENT	6 300,00 F
SUBVENTION DEPARTEMENTALE	13 000,00 F
SUBVENTION COMMUNALE	23 000,00 F
TOTAL	42 300,00 F

DEPENSE

FOURNITURE PAPETERIE	1 500,00 F
PERSONNEL (indemnités et charges sociales)	23 000,00 F
ABONNEMENTS	1 200,00 F
ACHATS DE LIVRES, CASSETTES, B.D.	15 500,00 F
SUBVENTION CONCOURS ENFANT	1 000,00 F
PARTICIPATION OFFICE DU TOURISME	100,00 F
TOTAL	42 300,00 F

- Une boîte aux lettres sera mise à la disposition des lecteurs pour permettre de rendre les livres en dehors des heures d'ouverture.

- ACTIVITES SCOLAIRES :

Une fois par semaine l'instituteur accompagne les enfants pour emprunter des livres à la bibliothèque afin de les lire à l'école. Une fois tous les 15 jours nous apportons une trentaine de livres pour la classe de Mme MATHIEU. En aucun cas les livres empruntés dans le cadre de l'école ne doivent sortir de la classe.

- REMERCIEMENTS :

Nous remercions Madame BALMET, la famille MARTINELLI et Monsieur CONSOLIN pour leur aide bénévole et précieuse assurant ainsi le bon fonctionnement de la bibliothèque .

- DONS :

Nous remercions également toutes les personnes qui effectuent des dons de livres et en argent à la Bibliothèque.

- ACHAT DES LIVRES :

Un cahier de vœux est mis à la disposition des lecteurs. Les responsables souhaitent satisfaire au maximum la demande des abonnés.

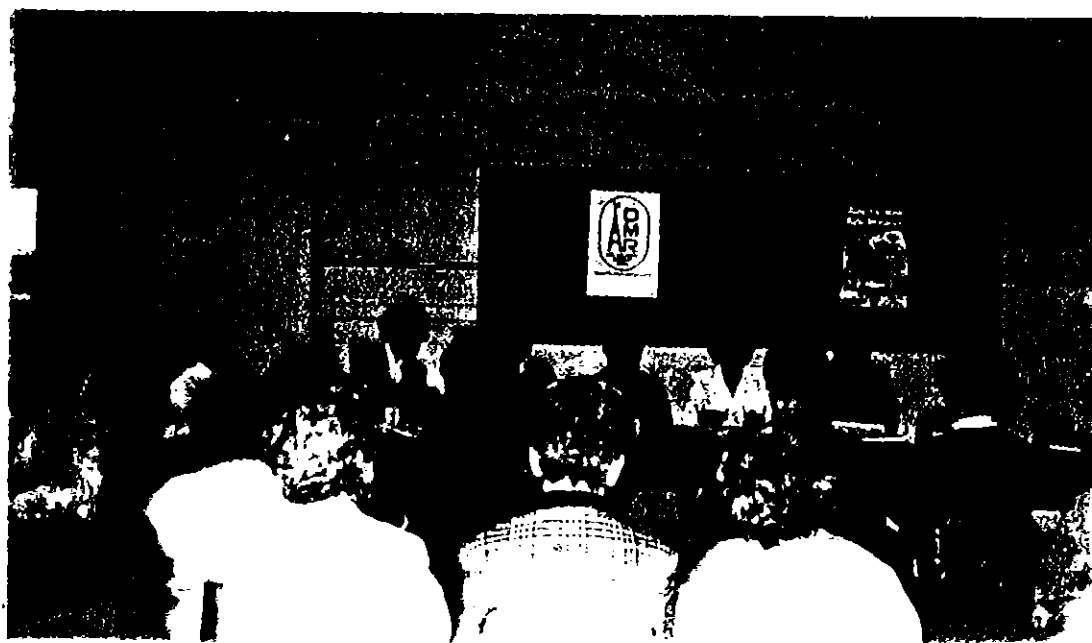
- PRESENTS : MM BLANC Jean, CONSOLIN Jean-Marie, BALMET Solange, ROUX Gisèle, BONDARNAUD Colette, GARAUD Suzette, GARAUD Franck, BERNARD René, BERNARD Chantal, CLOEZ Elisabeth, CORBY Marc, DAVIN Fabienne, FRANCOU Mireille, DENOYER Jacqueline

- EXCUSES : MM SAVIGNON, DEVOLUY, NEBON.

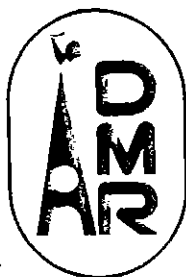
A.G DU 16.02.91

La PRESIDENTE: Suzette GARAUD.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.D.M.R DU CANTON DE CORPS.



Cachet



association locale d'aide à domicile en milieu rural

(adhérente à la fédération départementale, 88, cours de la libération, 38100 grenoble)

ASSOCIATION LOCALE D'AIDE
DOMICILE EN MILIEU RURAL

CANTON DE CORPS

C C P : 154 61 N GRENOBLE

N° Employeur : 52 128 075

- ASSEMBLEE GENERALE 1990 -

Courrier

à adresser à M. le Président.

L'ASSEMBLEE GENERALE de l'ASSOCIATION D'AIDE à DOMICILE en
MILIEU RURAL du CANTON de CORPS qui s'est tenue le Samedi 6
Avril 1991 à CORPS est présidée par Mme DUMAS Danielle, Prési-
dente de la FEDERATION A.D.M.R. de l'ISERE, en présence de:

Mr le Dr CARDIN, Conseiller Général et Maire de CORPS,
Mr GRAND Marcel, Maire de la SALLE EN BEAUMONT,
Mme RIGLET Sylvette, Maire de QUET EN BEAUMONT,
Mr BONTHOUX Alphonse, Maire de BEAUFIN,
Mr BARET Fernand, Maire de SAINT MICHEL EN BEAUMONT,
Mr PRA Louis, Adjoint de PELLAFOL,
Mmes LINGLOIS Martine et JURY Françoise, Assistantes Sociales,
Mr PONCET Denis, Coordinateur,
Mme PELLISSIER Marie-Joséphine, Présidente du Club du 3^{ème}
âge de CORPS,
Des MEMBRES du CONSEIL d'ADMINISTRATION de l'Association A.D.M.R.
du Canton de CORPS,
D'Aide-Ménagères, du Personnel "Rural'Services" et "Tierce-Personne",
De Personnes Aidées par le Service,
Mmes BESSON Josette et GAGNE-PAIN Annick, Aide-Soignantes du
Service de Soins "CORPS-BEAUMONT- VALBONNAIS".

Se sont excusés :

Mr DAVID Yvan, Directeur de la FEDERATION A.D.M.R. de l'ISERE,
Mr ABERT J-Claude, Maire d'AMBEL,
Mme ROYER Monique, Secrétaire,
Mme BOREL Thérèse, Responsable Locale de la SALLE EN BEAUMONT,
Mme SCHALLER Yvette, Membre de l'Association,
Mmes CHIABERTO Colette, FAIDHERBE A-Marie et LACOSTE Ginette,
Aide-ménagères de l'Association,
Mme SAULQUIN Gisèle, secrétaire administrative du Service de
Soins "CORPS-BEAUMONT-VALBONNAIS".

Absente :

Mme BONDARNAUD Colette, Membre du Conseil d'Administration.

Mme ROUX Gisèle, Présidente, ouvre la séance, accueille les
les participants et demande quelques instants de pensée émue
pour Mme SMAGGHE M-Jeanne, ex-membre du C.A. et responsable local
de ST LAURENT EN BEAUMONT; pour Mr SCHALLER Théophile, époux de Mme
SCHALLER Yvette, membre de l'Association et ancienne vice-prési-
dente; pour Mr LEFEVRE Yves, époux de Mme LEFEVRE Francine, pre-
mière Présidente de l'Association.

Elle dresse ensuite le BILAN MORAL de l'année 1990.

Le total des heures effectuées s'élève à 4853,50 Heures dont :

- 2537 H. faites par les Aide-Ménagères auprès de 29 Personnes Agées,
- 322 H. faites par les Aide-Ménagères auprès de 3 Familles,
- 724 H. faites par le Personnel " Rural Service " auprès de 3 Personnes,
- 1270,50 H. faites par le Personnel " Tierce-Personne " auprès de 3 Personnes.

Avec une augmentation de 580 H. par rapport à 1989 (11,95%), avec des participations horaires des bénéficiaires variant en fonction de leurs ressources (de 4,5 Fr à 62 Fr et autour de 44 Fr pour Rural Service), le Service est intervenu dans les communes d'AM-BEL, de CORPS, de PELLAFOL, de ST LAURENT EN BEAUMONT, de STE LUCE, de la SALETTE et de la SALLE EN BEAUMONT.

INTERVENTION	PERSONNEL INTERVENANT	ORGANISME de Prise en Charge	NOMBRE de BENEFICIAIRES	NOMBRE d'HEURES en 1990
AVEC PRISE en CHARGE avec une participation financière du bénéficiaire, variable).	AIDE-MENAGERE aux PERSONNES AGEES (A.M.P.A.)	D.I.S.S.	8 Pers. (1 Pers.sur2 caisses)	709,50 H.
		C.R.A.M.	4 Pers.	454,00 H.
		M.G.E.N.	3 Pers.	145,00 H.
		M.S.A.	5 Pers.	456,00 H.
		E.D.F.	4 Pers.	296,75 H.
		DIVERS	5 Pers.	460,25 H.
	A. M. aux FAMILLES	C.A.F.	3 Pers. (1 Pers.sur2 caisses)	232,00 H.
SANS PRISE en CHARGE (financement à la charge du bénéficiaire)	A. M. P.A.		1 Pers.	105,50 H.
	"RURAL" SERVICES"		3 Pers.	724,00 H.
	TIERCE Personne (système Mandataire)		3 Pers.	1270,50 H.
TOTAL			38 Personnes	4853,50 H.

Le Personnel "Aide-Ménagère" - Nicole GIROUD, Nicole AUBAUD, Ginette BARBE, Colette CHIABERTO, Anne-Marie FAIDHERBE, Jacqueline TROUSSIER, Ginette LACOSTE, Arlette CELSE, Chantal BONTHOUX, Zeynep TOSUN, Géraldine DEVOLUY, Myriam TEMPLIER, Adine JARSALLE, Maryvonne RORATO, Martine GAUTHIER -, le Personnel "Rural Service" et le Personnel "Tierce-Personne" ont ainsi apporté présence et réconfort d'une façon discrète mais efficace auprès de 38 personnes ou foyers. Il faut souligner tout le mérite du Personnel intervenant qui accomplit ses tâches dans des conditions pas toujours faciles et doit s'adapter à des situations différentes.

L'Association a aussi géré le Service de TELE-ALARME, sur la demande du S.I.V.O.M. du Canton de CORPS qui, par une subvention en 1989

et 1990, en a assuré en partie le financement, le reste étant à la charge de la Personne Agée. Une dizaine d'appareils étaient en service dans les différentes Communes du Canton; cette expérience a pris fin le 31 décembre 1990.

Cette année a aussi été marquée par l'ouverture du S.S.A.D. (Service de Soins A Domicile) "CORPS- BEAUMONT-VALBONNAIS" qui a débuté avec dix places. Ce service, qui intervient sur les deux Cantons, est assuré par une Infirmière Coordonnatrice, deux Aide-Soignantes et une Secrétaire dans le cadre d'une Association composée d'une équipe de bénévoles des 2 cantons.

Le fonctionnement et la gestion de l'Association demandent beaucoup de temps et de disponibilité à l'équipe de bénévoles. L'extension du Service nécessite de plus en plus de déplacements à l'extérieur du Canton, principalement à la FEDERATION (ST MARTIN LE VINOUX), les bénévoles ayant besoin de toujours plus d'informations et d'une formation continue. L'Association apprécie le rôle joué par la FEDERATION, qui par son aide efficace est un support indispensable au bon fonctionnement du Service.

Il faut noter que la FEDERATION A.D.M.R. de l'ISERE a reçu, récemment à PARIS, le premier accessit du prix Cristal de la transparence de l'information financière. Ce prix récompense largement les efforts entrepris par l'A.D.M.R. de l'ISERE, mais rend hommage au travail et à la rigueur dont font preuve les bénévoles dans le domaine de la gestion des fonds publics.

Les bénévoles souhaitent que de nouveaux membres jeunes viennent renforcer l'équipe et préparer une éventuelle relève.

Le BILAN FINANCIER est présenté par Mme PELLISSIER Marie-Louise Trésorière de l'Association.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 255 235,42 Fr et laisse apparaître un léger excédent de 1,9 % seulement du budget (en baisse par rapport à 1989), réalisé grâce aux subventions départementales et communales et aux réalisations locales. C'est dire que ces subventions sont indispensables.

La subvention du Conseil Général de 4478 Fr ajoutée à celles versées par les communes de BEAUFIN, CORPS, PELLAFOL, QUET EN BEAUMONT, ST LAURENT EN BEAUMONT, STE LUCE, ST MICHEL EN BEAUMONT, LA SALLE EN BEAUMONT représentant 3200 Fr, totalisent une somme de 7678 Fr (en baisse par rapport à 1989).

Une machine à écrire a été achetée en cours d'année.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les cinq membres renouvelables ont été reconduits :

- collègue bénévole: Juliette ARBOUET, Rose-Aimée MOUSSIER, Gisèle ROUX, Yvonne VIAL.
- collègue salarié: Nicole AUBAUD.

Il n'y a eu aucun changement dans le Conseil d'Administration et dans le Bureau; ils ont été reconduits.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION déjà en place se compose de:

- * 1er collège, collège bénévole :
ABERT Madeleine, ARBOUET Juliette, BONDARNAUD Colette,
GARNAUD Denise, GARNIER Arlette, MOUSSIER Rose-Aimée,
PELLISSIER Marie-Louise, RIGLET Sylvette, ROUX Gisèle,
ROYER Monique, SAVIGNON Juliette, VIAL Yvonne.

- * 2ème collège, collège salarié :
AUBAUD Nicole, CHIABERTO Colette, GIROUD Nicole, LACOSTE
Ginette.

Le BUREAU inchangé est le suivant:

Présidente: ROUX Gisèle
Vice-Présidente déléguée: SAVIGNON Juliette
Vice-Présidente: GARNAUD Denise
Trésorière: PELLISSIER Marie-Louise
Trésorière adjointe: VIAL Yvonne
Responsable Travail: MOUSSIER Rose-Aimée
Secrétaire: ROYER Monique
Secrétaire adjointe: ABERT Madeleine

Nicole GIROUD reste l'Aide Ménagère DELEGUEE des SALARIEES.

Les RESPONSABLES LOCAUX sont répartis de la façon suivante:

AMBEL: SAVIGNON Juliette
BEAUFIN: SAVIGNON Juliette
Les COTES DE CORPS: GIROUD Nicole
 { CORPS: MOUSSIER Rose-Aimée }
 { La SALETTE: ROUX Gisèle }
MONESTIER D'AMBEL: SAVIGNON Juliette
PELLAFOL: GARNIER Arlette
QUET EN BEAUMONT: BOREL Monique
SAINT LAURENT EN BEAUMONT: CHIABERTO Colette
SAINTE LUCE: AUBAUD Nicole
SAINT MICHEL EN BEAUMONT: VIAL Yvonne
SAINT PIERRE DE MEAROTZ: CHARLES Yvette
La SALETTE: ROUX Gisèle
La SALLE EN BEAUMONT: BOREL Thérèse

Plusieurs décisions ont été ensuite annoncées:

- Le prix des cartes d'adhérents pour 1992 est maintenu à 20 Fr.
- Le Loto est maintenu comme Réalisation Locale.
- La Prime de fin d'année pour les Aide-Ménagères est recon-
duite (2% du salaire au prorata des heures effectuées).
- La décision du paiement des heures de concertation à taux
plein pour toutes les Aide-Ménagères (sans tenir compte du pro-
ta des heures effectuées) est reconduite.

Profitant de la présence de Mme DUMAS Danielle, plusieurs questions ont été posées : - sur la formation des Aide-Ménagères et des Aide-Soignantes ; - sur les récents Services mis en place par l'A.D.M.R. notamment sur "RURAL'SERVICES", sur le Système MANDATAIRE dit aussi TIERCE PERSONNE, et sur les DOMICILES COLLECTIFS. Des précisions ont été demandées concernant les dotations horaires et les barèmes des Prises en Charge qui sont toutes différentes selon les Caisses de Retraite.

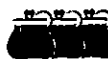
La Présidente remercie tous les participants de leur présence et pour clôturer l'Assemblée Générale, l'Association offre le verre de l'amitié.

SAUMON EN BELLEVUE

Pour 25 personnes, prévoyez 2 saumons de 2 kg, plus faciles à cuire et à servir qu'un poisson de 4 kg. Ils peuvent être surgelés.



COURT-BOUILLON : 5 dl d'eau, 1/4 l de vin blanc sec, 2 oignons,



1 branche de céleri, 1 carotte, 1 bouquet garni, sel, poivre.



DÉCOR : blanc d'œufs durs, citron vert, vert de poireau, carotte, olives.

40 35 Citron et dill (aneth) à volonté. 1/4 l de gelée.

Préparez le court-bouillon : portez l'eau et le vin à ébullition, avec les légumes émincés, les aromates et l'assaisonnement. Laissez cuire 30 mn puis laissez-le refroidir. Pour cuire le saumon, il vous faudra une saumonière ; une fois dégelé (s'il est surgelé), enveloppez-le de papier aluminium, ficalez-le sur la plaque de la saumonière et plongez-le dans le court-bouillon froid. Portez lentement à ébullition et laissez cuire à petits frémissements pendant 35 mn. Laissez refroidir dans le court-bouillon. Si vous faites cuire 2 saumons, utilisez le même court-bouillon (après refroidissement). Pour présenter le saumon, égouttez-le, retirez les ficelles et le papier, ôtez la peau entièrement ou en partie. Décorez de fleurs dont les pétales seront faites avec des morceaux d'olive, de carotte et de blanc d'œufs durs et les tiges avec des lamelles de vert de poireau. Nappez de gelée au pinceau. Complétez la décoration par des rondelles de citron et des herbes à volonté. Accompagnez de sauce mayonnaise aux herbes et au citron.

POULET À L'AIGRE-DOUX



12 ou 13 cuisses de poulet. SAUCE : 250 g d'oignon, 25 g de beurre, 150 g de concentré de tomates, 2 c à soupe de miel, sel, poivre, romarin.



30 20

Pelez et hachez les oignons, faites-les fondre dans le beurre. Ajoutez le concentré de tomates et le miel, laissez cuire doucement 15 mn. Passez cette sauce au mixer, assaisonnez-la. Tapissez la plaque du four avec du papier d'aluminium, beurrez-le et déposez les cuisses de poulet côte à côte sur la plaque. Badigeonnez-les avec la sauce préparée. Enfouissez à four chaud préchauffé (200° C) et faites cuire pendant 20 mn en badigeonnant les cuisses toutes les 5 mn et en les retournant à mi-cuisson.

Ces cuisses de poulet peuvent être mangées chaudes ou froides dans ce cas, elles peuvent être cuites la veille. Accompagnez-les de crudités (tomates, concombres, radis) et de salades variées : laitue, poivrons, olives et céleri-rave, noix, concombre par exemple, assaisonnés de sauce au yaourt aux herbes.

POULET AUX AMANDES



12 ou 13 cuisses de poulet, 75 g de beurre, 2 c à soupe d'huile, sel, poivre, 3 œufs, 200 g d'amandes effilées.



15 20

Faites cuire les cuisses de poulet à la poêle dans un mélange beurre-huile pendant 10 mn, salez, poivrez et retournez-les de temps en temps. Passez-les ensuite dans les œufs battus puis dans les amandes et continuez la cuisson pendant 10 mn encore sur feu doux.

CROQUEMBOUCHE

Vous pouvez, pour gagner du temps, acheter des petits choux tout faits (une soixantaine). Si vous les faites vous-même, vous pouvez les préparer 48 h à l'avance ainsi que la crème pâtissière. Vous pouvez fourrer les choux la veille, mais le montage doit se faire le jour même.



PÂTE À CHOUX : 4 dl d'eau, 125 g de beurre, une pincée de sel, 2 c à



2 h 30

soupe de sucre en poudre, 230 g de farine, 6 œufs. CRÈME : 1 l de lait, 1 gousse de vanille, 2 œufs entiers + 4 jaunes, 150 g de sucre en poudre, 125 g de farine, 50 g de beurre. CARAMEL : 500 g de sucre en morceaux, 1 dl d'eau, un filet de citron.

Préparez les choux, faites chauffer l'eau avec le beurre, le sel et le sucre jusqu'à l'ébullition, jetez d'un seul coup toute la farine et desséchez la pâte sur feu doux en remuant vigoureusement. Hors du feu, incorporez les œufs entiers un à un. Mettez la pâte dans une poche à douille à embout lisse et large et couchez-la en petits tas espacés sur une plaque beurrée. Faites cuire à four chaud (200° C) pendant 30 mn en baissant un peu l'intensité du four en fin de cuisson. Pour que le croquembouche soit solide, il faut des choux bien secs, la cuisson peut être un peu plus lente. Laissez-les refroidir. Vous devez prévoir 3 à 4 fournées. Gardez-les dans des boîtes fermées. Préparez la crème : faites bouillir le lait avec la gousse de vanille, travaillez les œufs avec le sucre en poudre en mélange moussieux, incorporez la farine, puis mouillez peu à peu avec le lait. Faites chauffer en remuant, jusqu'à ébullition. Ajoutez le beurre, laissez refroidir, mettez au frais.

Le lendemain, mettez la crème dans une poche à douille, et fourrez les petits choux. Gardez au frais.

Préparez un caramel blond avec la moitié du sucre et la moitié de l'eau et quelques gouttes de jus de citron. Piquez les choux au bout d'une longue brochette, plongez-les un à un dans le caramel pour les glacer d'un côté.

Pour monter le croquembouche, placez un saladier sur le plat où vous allez dresser la pièce montée, ceci pour faciliter le montage. Il doit avoir le même diamètre que la base que vous voulez donner au croquembouche (± 18 cm). Préparez alors le reste du caramel, reprenez les choux un à un et collez-les avec une goutte de caramel tout autour du saladier, la partie glacée à l'extérieur. Lorsque la première rangée de petits choux est dressée, retirez le moule et dressez une deuxième rangée en la décalant légèrement de façon à former un cône. (Si vous avez 15 choux dans la première, vous en mettez 13 dans la deuxième, 11 dans la troisième, etc. S'il vous reste des choux, mettez-les tout autour du croquembouche). Vous pouvez terminer la décoration en piquant çà et là quelques cerises confites et en recouvrant le croquembouche de fils de sucre : faites un caramel clair, plongez-y une fourchette, soulevez-la pour former des fils que vous déposerez au fur et à mesure sur les choux.

Mots croisés. Horizontalement : 1. Insolubles. 2. Rainure ; ara. 3. Ris ; nordir. 4. Ivé ; émeutes. 5. Té ; bée ; RA. 6. Tè ; Isle. 7. Baiser ; tan. 8. Linon ; août. 9. Est ; ductile. 10. Se ; ponte ; au. 11. Saisie ; usé. Verticalement : 1. Irritables. 2. Naïve ; aises. 3. Sise ; tint. 4. On ; peso ; pi. 5. Luné ; endos. 6. Vrombir ; uni. 7. Aérées ; acte. 8. Due ; ôte. 9. Lait ; étui. 10. Errer ; atlas. 11. Sa ; sain ; eue. Case-lettres. Ave. Have. Hévéa. Achève. Vachère. Chavirée. Chevalier. Mot secret. Cuisinier.

IIèmes NUITS MUSICALES DE CORPS

27 juillet - 15 août 1991

PROGRAMME

- samedi 27 juillet ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE GRENOBLE
sous la direction de Marc TARDUE
avec Jean Pierre ARNAUD , Hautbois
MOZART, MARCELLO, CHOSTAKOVITCH
21 heures Eglise de CORPS
- vendredi 2 août QUINTETTE A VENT
MOZART, HAYDN, FARKAS ,PIERNE, IBERT.
21 heures Eglise de CORPS
- samedi 3 août Jean-Luc MANCA, accordéon et son QUINTETTE
MOZART, RAMEAU, FRANCK, ALBENIZ, BREL
21 heures Eglise de BEAUFIN
- mercredi 7 août Thierry DELACOUR, piano
BACH, MOZART, CHOPIN, ALBENIZ, GERSHWIN
21 heures Eglise de CORPS
- samedi 10 août Sophie NORTON, Soprano, Giancarlo RUGGIERI, Ténor
accompagnés par Yves-Gérard MEYER, piano
POULENC BELLINI FRANCK MOZART BIZET
MASCAGNI GOUNOD
21 heures Eglise de CORPS
- mardi 13 août Pascal LODEON, violon, Jacqueline BARBE, piano
BACH MOZART SCHUBERT
21 heures Eglise de CORPS
- jeudi 15 août Guy-Jean MAGGIO guitare
BACH, VILLA-LOBOS, SOR, TARREGA, TEXEIRA,
MAGGIO, POWEL, SEMENZATO, AYALA
21 heures Eglise de PELLAFOLE

SEJOUR A BENIDORM DU 8 AU 16 AVRIL 1991

Le lundi 8 avril, une fois de plus le club du 3ème âge de Corps, a pris la route des vacances, avec 22 participants, en direction de l'Espagne : destination Bénidorm.

Les cars Brun étaient chargés de l'organisation du voyage, car confortable, au volant un tout jeune chauffeur : Jean-Luc, il nous a conquis par sa compétence et son extrême gentillesse. La route de l'Espagne nous est familière. Grenoble, Valence, Montélimar, une pause pour le petit déjeuner et nous continuons par les autoroutes : la languedocienne, puis la catalane. Nous retrouvons les étangs connus, les vergers, les vignobles, le Roussillon et ses amandiers. A 13 heures nous étions à Perpignan. Le restaurant "Le Rallye" nous attendait avec un bon repas. A 14H45 nous reprenions la route. Au fond du car d'acharnés beloteurs ignoraient le paysage. Ils avaient fait le trajet plusieurs fois ! Passage sans difficultés de la frontière à la Jonquera. Nous sommes en Catalogne. Continuation sur Barcelone, avec les autoroutes les voyages sont rapides et l'on évite les villes. Nous sommes sur la Costa Brava, voici Barcelone, 2ème ville d'Espagne, elle se prépare pour les jeux olympiques de 1992. Avec ses 2.000.000 d'habitants c'est l'un des grands ports de la Méditerranée et le centre d'une importante zone industrielle. La ville moderne est percée de magnifiques avenues, la plus imposante à 10 kms. Nous apercevons Tarragone que nous avons visitée en son temps. Elle est riche en vestiges antiques et médiévaux, elle est aussi une ville moderne aux belles promenades, dominée par sa cathédrale du 12è siècle. Salou : première grande halte. Nous avons parcouru 800 kms. Il est 19 heures. Nous nous installons rapidement à l'hotel California Garden. 3 étoiles, piscine. Après un repas très convenable nous regagnons nos chambres afin d'être en forme pour le lendemain, pour la dernière étape.

Nous entrons en Castille, longeons la Costa Dorada. Nous avons 346 kms à parcourir. A perte de vue ce ne sont que des orangers et des citronniers, couverts de fruits que l'on ne cueille pas toujours. C'est magnifique. La traversée de Valencia se fait aisément, bien que ce soit le feu rouge de l'Europe, c'est la 3ème ville d'Espagne 1.000.000 d'habitants environ. C'est la capitale d'une province d'une grande prospérité agricole. Valence est un centre industriel actif (construction navale, métallurgie, industrie chimique, meubles textiles) que dessert un port animé. Nous arrivons enfin à Bénidorm terme du voyage, à 12H30. Nous descendons à l'hotel Bali I et logerons au Bali II, tout proche, ce qui sera une bonne chose

étant donné la foule des clients. Un Bali III est en projet. Il sera l'hôtel le plus haut d'Europe, il dépassera notre tour Montparnasse à Paris et aura 47 étages !!!

Benidorm est dans la province d'Alicante, sur la Costa Blanca. 50 000 habitants. 500 000 l'été avec l'afflux des touristes. 130 hôtels. Elle jouit d'un climat privilégié, les palmiers abondent, deux immenses plages de sable ont assuré un essor touristique. Dans son amphithéâtre de montagnes ocrées, la ville, s'accroît d'année en année, de nouveaux gratte-ciel vers lesquels accourent, chaque saison plus nombreux, les touristes de tous pays. L'animation nocturne est exceptionnelle? Nous l'avons appréciée? Certains ont beaucoup dansé. Nous étions un groupe très gai et détendu et nous avons passé d'agréables soirées.

Les repas étaient pris en self service. Au départ nous avons été un peu surpris, mais les tables, bien vite, se sont formées selon les affinités, tout le groupe étant ensemble. Chacun a mangé selon sa convenance et son appétit et c'est une bonne formule.

Le lendemain Jean-Luc nous a conduit au marché de Bénidorm. Il y avait une abondance de biens en tout genre, en particulier beaucoup de linge et de cuir. Naturellement chacun a fait des achats : la tentation !

L'après-midi accompagnés d'une guide espagnole nous avons visité Alicante, à 46 kms. 300 000 habitants. Elle fut appréciée de tous temps pour la luminosité de son ciel. Les Grecs l'appelaient "La Citadelle Blanche", les Romains "La Ville Lumière". Nous sommes montés à la forteresse qui joua un grand rôle dans l'histoire de la cité, elle fut en particulier, le théâtre de luttes sanglantes entre Aragonais et Castillans au 13^e siècle. Au sommet une terrasse offre une vue intéressante sur la ville ancienne et ses églises. La ville moderne et le port. Celui-ci à une grande activité commerciale, dominée par l'exportation des vins, des amandes et des raisins de table. Nous avons fait un rapide tour de ville, admiré la Mairie et l'Eglise Santa Barbara, de l'extérieur. Comme chaque soir ce sera la danse pour certains, la traditionnelle belote pour d'autres.

Jeudi : au programme, le matin visite d'une usine de vêtements de cuir. Nous avons admiré tout le charme et l'élégance d'un mannequin de Corps, très applaudi, il a porté bien haut nos couleurs.

La matinée s'est terminée dans une fabrique de "tourrons" (nougat espagnol).

L'après-midi, excursion guidée au village de Guadalest, enfoncé dans l'intérieur des terres, au milieu des vallonnements, la végétation (arbres fruitiers les plus divers : orangers, citronniers, amandiers, néfliers) évoque une sorte de paradis terrestre. Le site est impressionnant : retranché pour sa défense sur une arête rocheuse, véritable forteresse naturelle, le village n'est accessible que par une arche creusée dans la pierre.

Nous revenons par Polop, la petite ville où la fontaine entourant la place coule par 221 bouches encadrées de mosaïques.

Le lendemain nous reprenons la route d'Alicante pour aller admirer la palmeraie d'Elche. Elche 200 000 habitants est jumelée avec Toulouse. La palmeraie unique en Europe par son étendue conserve une centaine de milliers de palmiers, un climat doux et un remarquable système d'irrigation assure la reproduction. Les palmiers femelles permettent la récolte des dattes en hiver, on utilise les palmes des arbres mâles pour les processions des Rameaux et dans l'artisanat, pour les rendres blanches, il faut les priver de lumière. On les attache en bottes avant de les couper.

Dans le jardin du Curé, les fleurs se mêlent aux palmiers pour constituer un ravissant parterre. On y voit le splendide palmier impérial, dont le tronc supporte 7 bras. Il aurait plus de 150 ans (il est relativement jeune).

Notre guide nous a donné des informations intéressantes sur l'Espagne. Le salaire minimum mensuel correspond à 2 800 frs avec 14 mois réglés, ce qui fait environ 3 300 frs mensuels. La scolarité s'arrête à 14 ans. Il y a 3 000 000 de chômeurs. Le premier ministre : Monsieur Felipe Gonzalès adopte beaucoup de nos mesures sociales. Benidorm accueille l'hiver les petits retraités espagnols. Un séjour de 15 jours est pris en charge à 50 % par le gouvernement, si bien que la station fonctionne toute l'année.

Samedi : aujourd'hui, le temps est gris. Nous irons en montagne, visiter les grottes de Canelobre à 700 m d'altitude. Elles renferment la plus importante richesse en stalactites et en stalagmites de la région. Elles constituent l'un des meilleurs centres de spéléologie d'Europe. Au dehors on jouit d'un panorama incomparable sur la province d'Alicante. Les grottes offrent un cadre magnifique pour les concerts et les danses folkloriques en raison de l'acoustique.

Les cultures dans la région sont en terrasses, pour l'irrigation, installations faites par les Romains d'abord, les Arabes ensuite, beaucoup d'amandiers et de tomates, ces dernières sont exportées en janvier, en Angleterre.

Au vieux village de la Jijonao nous visitons la plus ancienne et la meilleure fabrique de "Turrôns", élaboré d'amandes et de miel sélectionnés. C'est le week-end, donc absence d'ouvriers au travail. Nous dégustons, apprécions et faisons quelques achats. Une soirée dansante tardive clôturera la journée.

Dimanche : dernier jour de vacances, le temps est gris. Nous roulons toujours en direction d'Alicante et à 11 h 30 nous prenons le bateau pour une mini croisière à l'île de Tabarca. Une chaude ambiance règne parmi les passagers car nous rencontrons une chorale de Valencia qui agrmente, par la musique et les chants espagnols, la traversée. L'île étant toute petite, la visite est rapide, repas pique-nique et nous rejoignons le bateau puis le car. Ce sera notre dernier soir à Bénidorm.

Nous reprendrons la route le lendemain à 14 h, vers Salou. Un vent violent a soufflé toute la nuit, une bonne sangria nous conservera le moral et nous fera oublier la pluie qui nous poursuit presque jusqu'à Salou.

Nous nous installons à l'Hotel Belvédère, excellente catégorie toujours. La France nous attend maintenant. Dès 7 h 30 nous nous installons dans le car, court arrêt à La Jonquera, mais les prix ne sont pas compétitifs et il pleut abondamment. La frontière s'ouvre facilement et nous retrouvons le Roussillon. Perpignan ! Il est midi. Le restaurant "Le Rallye" attend ses clients ponctuels (c'est paraît-il, notre grande qualité). Nous quittons l'autoroute à Bollène en direction de Nyons. Vignobles à perte de vue et caves célèbres : Tulette, Vinsobre, Ste Cécile-les-Vignes, Beaumes de Venise ! que de noms évocateurs de bons crus. Lilas, glycines, tulipes, le paysage n'est que fleurs. Voici plus sévères les gorges de l'Aygues, Les Baronnies. Courte halte à Serres et nous arrivons à Corps à 20 H 30 (pour une fois de jour).

Nous avons fait un excellent voyage. Une bonne ambiance a régné dans le groupe, je crois pouvoir dire que tout le monde était content. Un grand merci à notre chaleureux animateur de Corps, qu'il n'oublie surtout pas de se joindre à nous au prochain voyage.

M. GIRARD

Saint Roch (Chapelle -)

Au Sud de Corps. Saint Roch est le patron des pestiférés.

Salette (Ruisseau de La -)

Ce ruisseau descend de La Salette et a de toute évidence pris son nom au village. Beaucoup d'auteurs traduisent La Salette par la petite salle, la petite maison (comparer à La Salle en Beaumont qui pourrait être une grande salle, un château).

D'autres tirent argument du "l" unique pour rattacher La Salette au nom d'une espèce d'oseille sauvage au goût salé, la saletta.

L'argument du "l" unique ne nous paraît pas convaincant; mais ni une petite salle ni une petite maison ne nous paraissent suffisamment caractéristiques pour avoir donné leur nom à une paroisse; ou bien alors il faudrait qu'il y en ait beaucoup mais personne n'a jamais dit Les Salettes ou la chabannerie des Salettes, alors qu'on dit toujours Les Fallavaux.

Nous proposons une autre étymologie: la base pré-indo-européenne "sal" qui signifie pente à éboulis.

Sautet (Le -; Combe du -; Barrage et pont du -; Lac du -)

Le nom paraît venir de saut; Il pourrait être compris comme le saut du piéton qui traverse la rivière, ou comme le saut en cascade de la rivière; Dans les deux cas, il désignerait un passage étroit.

Une étymologie moins évidente est cependant plus probable car le latin "saltus" (qui veut effectivement dire saut) était souvent employé au sens de falaise. Il ne faut pas oublier qu'avant que le lac ne vienne tout cacher, le Drac coulait au fond d'une profonde gorge, entre deux falaises; c'est d'ailleurs bien pour cela que le barrage a été construit à cet endroit.

Il faut ici rappeler que le lac a englouti, en 1935, tout ce qui était à moins de 765 mètres d'altitude dans les communes de Corps, Aspres-lès-Corps, Beaufin, Ambel, Monestier d'Ambel et Pellafol.

Serre de la Croix

Serre vient du latin "serra", scie et veut dire croupe, hauteur allongée (mais non sommet pointu).

Le Serre de La Croix est la continuation de la Crête de Peyrague, au sommet des Ravioles et marque la frontière avec La Salette-Fallavaux.

Serre Long (Combe -; Ruisseau de -)

Serre Long est entre Grand Bois et Chaboulance; le ruisseau est un affluent du ruisseau de La Salette, rive gauche.

Serre de l'Huile (ou de l'Hulle)

Huile, en réalité Ouille, vient du latin "acucula", aiguille; le nom est fréquent en Savoie. Une confusion est possible avec Oulle qui vient de l'ancien provençal "ola", marmite, et qui est plus fréquent dans les Hautes-Alpes. Le Serre de l'Huile est la continuation de la Crête du Bois Chevalier jusqu'au Grand Journal et marque la frontière avec La Salette-Fallavaux.

Serre Péturel

Péturel a la même origine que pétard: Du Serre Péturel, des pierres tombent en faisant du bruit, en pétaradant. Ce Serre qui va en s'abaissant de l'Est à l'Ouest, marque la frontière avec Les Côtes de Corps.

Serve [Lieu-dit englouti sous le lac]

Le nom désigne une mare artificielle, un réservoir d'eau. Ce lieu-dit était situé à 500 mètres à l'Est-Sud-Est de l'actuel Centre nautique.

Sézia (La -) [ruisseau]

Le nom de "La Sézia" paraît ne s'appliquer qu'au cours inférieur de ce ruisseau dont le cours supérieur est nommé "ruisseau de La Salette", mais qui prend sa source, au pied du sanctuaire, dans le vallon....de la Sézia! Quant au cours moyen, à la sortie Nord du bourg de Corps, des documents anciens attestent qu'on lui donnait au 17ème siècle le nom de "ruisseau de Corps", ou de "ruisseau" (tout court).

On nous dit que Assets (ou Assaz) serait un nom commun dauphinois pour désigner un ruisseau et cela nous convainc que La Sézia doit se lire l'Assézia et ne veut pas dire autre chose que "le ruisseau".

Nous n'avons aucune objection à conserver le nom de Sézia, bien au contraire, mais nous souhaiterions que les Communes de La Salette-Fallavaux, de Corps et de Quet-en-Beaumont se mettent d'accord pour que l'Institut Géographique National donne le même nom à ce ruisseau sur ses douze kilomètres de parcours.

Une autre rivière du Dauphiné porte ce même nom: la Cèze (commune de L'Albenc).

Sillon (Le -)

Il ne s'agit pas du soc de charrue qui trace dans la terre ce que le français nomme "sillon" et l'occitan alpin "raie". Le nom vient ici du radical "sal", pente à éboulis, et ces éboulis tombent de la pointe de Rogne.

Sous Larat

Le "t" paraît de trop et il faut lire "Sous Lara", ou mieux "Sous l'Ara".

Touches (Les -)

Le nom est pré-latin et signifie: réserves de bois conservées entre des terres défrichées. Les Touches, au pied du Serre Péturel, entre la route de Sainte Luce et la route Napoléon a été un grand domaine agricole.

Traverse (La -)

Au Nord de Boustigue. Il s'agit d'un bois "en travers"; nous dirions aujourd'hui à flanc de coteau.

Trois Chemins (Les -)

On y trouve trois chemins, mais nous n'avons pas pour autant pu localiser ce lieu-dit. Peut-être s'agit-il d'une dénomination récente qui ne figure pas encore sur les cartes...

Vergers (Les -)

Nous n'avons pas pu localiser ce lieu-dit. En tout cas, "verger" vient du latin "viridis", vert, et correspond à un jardin planté d'arbres qui peuvent être des arbres d'agrément.

Vernatelle (La -)

Le nom vient du gaulois "verno", aulne. Ce lieu-dit constitue le versant Ouest du Petit Journal.

Vernet

Le nom vient-il directement de "verno", comme le précédent, ou en vient-il indirectement par l'intermédiaire du patronyme de la famille Vernet ?

Cette maison Vernet, au bord du lac, au Sud de la commune, est en ruine.

Veyre de Brian

Veyre est fréquent en Dauphiné pour désigner des terrains de mauvaise qualité. Brian n'est pas un nom de la région et il ne nous semble pas qu'il s'agisse du propriétaire du terrain en question. Nous penserions plutôt au celte "briga/bria" hauteur, colline, et Veyre de Brian, à 500 mètres au Sud de Boustigue, voudrait alors dire: la mauvaise terre sur la colline. Briand paraît une mauvaise graphie.

Jean Gueydan

qui lirait avec satisfaction, dans les prochains numéros du Petit Corpatus, toutes corrections ou additions.

=====

Réponses à l'intention de Mr Jean GUEYDAN.

CHEMIN DE LA LISSANDRE

Il a été oublié; il se pourrait qu'il y est une relation avec le fait, qu'il servait autrefois d'étandage lors des lessives faites à la cendre de bois.

Des cordes étaient tendues le long des murs, sous l'ancienne gendarmerie et sous le cimetière. Les anneaux sont d'ailleurs toujours apparents.

Juliette ARBOUET

PLACE NAPOLEON

La dénomination de cette place, recouvrant la Combe de LARA, n'a rien à voir avec l'Histoire de CORPS, avec un "H" majuscule.

En effet, le nom de NAPOLEON a été donné à cette Place, parce que Mr Joseph CHAIX, fondateur et propriétaire de l'Hôtel, situé sur cette place, avait acquis le surnom de NAPOLEON, lorsqu'il avait baptisé son Hôtel "NAPOLEON".

Quand la Municipalité, en 1971 - 1972 a mis en place, les plaques portant les anciens noms des Rues du Village, il a fallu trouver un Nom à cette Place et ce sont les habitants du quartier, qui après concertation ont décidé de cette appellation, en souvenir de leur voisin et ami : "Mr NAPOLEON".

Gisèle ROUX

Montagne (La -)

Cette montagne, située à l'Est de Corps, n'a pas d'autre nom que "La Montagne de Corps" et encore ne figure-t-il pas sur les cartes; elle est une série de ressauts dont le belvédère de Boustigue est le dernier et dont aucun n'est suffisamment caractérisé pour donner son nom à l'ensemble. Il s'agit en fait de la terminaison Sud-Ouest et lointaine du massif des Écrins, et Corps s'enorgueillissait avant 1860 d'être au pied du Pelvoux, considéré à tort à l'époque comme le point culminant de la France.

Il faut noter qu'autrefois ce nom de "La Montagne" désignait non pas une montagne, un mont, mais l'ensemble des pâturages sur les pentes en altitude, au dessus de la zone boisée.

Moulin (Le -)

Il y avait à Corps trois moulins sur la Sézia: le moulin Templier, le moulin Dumas et un troisième dont la toponymie n'a pas retenu le nom. C'est probablement à ce troisième moulin que s'appliquait la dénomination "le moulin"; il était situé, sur la rive gauche de la Sézia, dans l'épingle à cheveux que forme, à la sortie Nord de Corps, la route de Grenoble.

Moulin Dumas

Appartenant à la famille Dumas, il était situé sur la rive droite de la Sézia, au Nord du lieu dit Les Routes.

Moulin Templier

Appartenant à la famille Templier, il était situé au lieu dit L'Adverseil.

Muzerle (Combe -)

Cette combe et son ruisseau descendent des Raviolles; S'agirait-il, à côté de la Combe Mazarde, du même radical "Mez" ? Le nom pourrait venir d'un verbe occitan "musir", moisir, et désigner un terrain trop humide pour être cultivé.

N 85

Route nationale de Grenoble à Gap, mieux connue sous le nom de route Napoléon.

Napoléon (Route -)

Parti de l'île d'Elbe, Napoléon débarque à Golfe-Juan le 1er mars 1815; le 5, il couche à Gap; le 6, il déjeune aux Barraques en Champsaur et couche à Corps; le 7, il est à 15 heures à la "prairie de la rencontre" à Laffrey, et couche à Grenoble où il redevient empereur pour cent jours.

Paquettes

Diminutif de Pâques qui signifie pâturage. (cf Pâques aux Côtes de Corps). Paquettes est au confluent du ruisseau des Faures et de la Sézia.

Peyrague (Sommet de -; Crête de -)

Peyrague veut dire Pierre aiguë, pointue. Il est, avec ses 1493 mètres, le point culminant des Raviolles.

Peyre (Combe -; Ruisseau de Combe -)

Pierre, rocher. Cependant le nom peut provenir d'une famille Peyre qui a habité à Corps pendant plusieurs siècles. Le ruisseau est un affluent du ruisseau de La Salette, rive gauche.

Pierre Tailla

Dernier lieu-dit avant la frontière d'Aspres lès Corps, il domine la route de Gap que ses éboulements coupaient souvent, tuant parfois des passants. Son étymologie paraît facile, mais il n'en est rien et "pierre taillée" n'est qu'une hypothèse parmi d'autres.

A Corps, on envisagerait plutôt une terre ayant appartenu il y a trois siècles à Pierre Tailla; mais ce personnage s'appelait en réalité Pierre Giraud dit Tailla et peut-être avait-il tiré son surnom d'une terre lui appartenant: nous revenons ainsi à pierre taillée.

Les tailas sont en occitan des taillis et on sait que les terres prennent souvent le nom des bois qui les couvrent.

Toujours en occitan, la Tailla est autre chose et désigne un lieu de coupes affouagées, c'est à dire dans lequel les habitants ont le droit d'aller couper et ramasser du bois. Sans doute, le lieu-dit Pierre Tailla n'est pas boisé, mais cela ne prouve pas qu'il ne l'ait pas été autrefois et que nos prédécesseurs aient peut-être un peu abusé de leur droit d'affouage, quitte à provoquer les regrettables éboulement qu'on connaît.

Nous laissons aux lecteurs le soin de décider.

Queyrel (Combe -)

On trouve à Corps et aux environs plusieurs familles Queyra, mais aucune Queyrel.

Il peut s'agir d'un toponyme et deux racines sont possibles:

- la base pré-indo-européenne "car", pierre, rocher, extrêmement répandue dans toute l'Europe, du Queyras aux Carpathes, en passant par La Crau;

- la base latine "quadrus", très fréquente dans les Hautes-Alpes (où existe un pic des Queyrelles, une pointe du Queyre, un Querelaye, et à Aspres lès Corps un lieu-dit Les Queyrettes) pour désigner aussi bien des poutres "équarries", que des pierres extraites de "carrières", ou des rochers à la silhouette "carrée".

Il est difficile de distinguer ces deux bases.

Ravioles (Les -)

Nul n'ignore que les ravioles sont une spécialité culinaire de Corps, tout autant qu'en Italie les raviolis auxquels elles ont emprunté leur nom. Mais Les Ravioles, avec des majuscules, sont tout autre chose et contribuent grandement à abriter Corps de la bise. Quant on voit à quel point elles sont ravinées par les pluies, on est en droit de supposer que leur nom est un diminutif de ravin. Il s'agit cependant d'une simple supposition et il n'est pas exclu que le nom soit un diminutif de "les ravoires", les bois de chênes. Des Raviolles (avec deux l) existent à Ambel.

UNE INITIATIVE APPRECIEE

Apprentissage du goût et des saveurs pour les scolaires à l'Hotel de la Poste

Vendredi 17 mai, 24 enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 avec leur instituteur, Mr Orlarey, se sont rendus chez Gilbert et Christiane Delas à l'Hotel de la Poste pour effectuer un mini-apprentissage de cuisine, de pâtisserie et de salle, encadrés par les collaborateurs de Mr et Mme Delas. Découverte suivie de l'initiation au goût et à la saveur, en comparant les produits "Maison" et industriels.



Tous les enfants ont suivi avec attention, cette démonstration et ont ensuite dégusté leurs fabrications. Cet éveil à la connaissance du métier de la restauration a été organisé par les associations des tables gourmandes dauphinoises et des restaurateurs de métier de Provinces françaises. Cette action a été approuvée par les lycées techniques de l'Hôtellerie de la Ville de Grenoble et par l'Inspecteur Académique.



LES ARMES CHIMIQUES

LES AGENTS CHIMIQUES TOXIQUES ET INCAPACITANTS

ARTICLE 11. — Définitions.

Deux grandes catégories de composés chimiques se révèlent utilisables à des fins opérationnelles :

— *les agents chimiques toxiques* dont les effets sur le personnel deviennent mortels lorsqu'ils sont employés en quantité convenable. Leur activité physiologique est d'autant plus importante que leur toxicité est plus élevée ;

— *les agents chimiques incapacitants* qui n'ont pas d'effets mortels sur le personnel mais produisent une neutralisation de durée variable à l'issue de laquelle le personnel recouvre son aptitude au combat.

Ces composés chimiques sont dispersés sous forme de liquide, de vapeur, de fumée ou de brouillard. Ils pénètrent en général dans l'organisme par les voies respiratoires et digestives ; certains peuvent traverser la peau ; d'autres ont une action directe sur l'épiderme.

ARTICLE 12. — Classification des composés chimiques suivant leurs effets.

121. Les agents chimiques toxiques peuvent être classés selon leurs effets sur les différentes parties de l'organisme :

1. *Les suffocants* qui attaquent la gorge et les poumons et au-dessus d'une certaine dose provoquent la mort (exemple : le *phosgène*) ;

2. *Les vésicants* qui attaquent la matière vivante qu'ils détruisent. L'action prédominante est cutanée mais elle peut devenir pulmonaire et quelquefois se traduire par une intoxication générale. Le plus important est l'*ypérite* dont l'odeur de moutarde est caractéristique ;

3. *Les toxiques généraux*. On distingue :

— les toxiques cellulaires, qui agissent sur la cellule vivante en bloquant une fonction vitale, respiration cellulaire par exemple ; le plus connu est l'*acide cyanhydrique* qui se caractérise par sa forte odeur d'amande amère ;

— les toxiques sanguins, qui provoquent par exemple la destruction des cellules sanguines (cas de l'*hydrogène arsénié*) ;

— les neurotoxiques, qui perturbent la transmission de l'influx nerveux ; leur toxicité est très élevée ; ils sont inodores et mortels à très faibles doses ; dans cette catégorie on distingue les *produits G* (tabun, sarin, soman) et les *produits A*.

122. Les incapacitants sont des agents chimiques de mise hors de combat momentanée. Ils ne sont pas mortels dans les conditions normales d'emploi. On distingue :

1. *Les irritants lacrymogènes*, qui attaquent les yeux et provoquent les larmes (exemple : la *chloracétophénone*);

2. *Les irritants respiratoires*, qui font éternuer et tousser; employés en fortes concentrations, ils peuvent provoquer des vomissements (exemple : les *arsines*);

3. *Les incapacitants psychiques*, qui affectent temporairement le comportement de l'individu, provoquent confusion, déraison ou tout autre dérèglement mental;

4. *Les incapacitants physiques*, qui agissent sur les organes des sens (vue, ouïe) ou sur certaines fonctions de l'organisme, neutralisant complètement l'individu atteint.

ARTICLE 13. — Caractéristiques diverses des agents chimiques toxiques et incapacitants.

131. Les agents chimiques insidieux sont difficilement décelables avant qu'ils n'aient agi sur l'organisme.

132. L'action sur l'organisme peut être :

- soit immédiate : c'est le cas le plus général,
- soit retardée : les symptômes apparaissent quelques heures après la pénétration dans l'organisme; c'est le cas de l'ypérite.

133. D'après le temps pendant lequel ils conservent leur efficacité après dispersion, on distingue :

- les produits *non persistants* qui agissent principalement sous forme de vapeur; ils ne laissent subsister aucune contamination appréciable peu de temps après leur dispersion (exemple : le *sarin*);
- les produits *persistants* qui contaminent, de manière plus ou moins durable, terrain, installations et matériels (exemple : les *produits A*).

ARTICLE 14. — Mise en œuvre des agents chimiques toxiques et incapacitants.

Compte tenu de leurs propriétés particulières, les agents chimiques peuvent être utilisés pour mettre l'ennemi hors de combat ou le gêner dans l'accomplissement de sa mission par la contamination du terrain, des installations ou du matériel.

On peut recourir à différents moyens de dispersion des agents chimiques.

141. L'action d'une charge explosive. Ce procédé est utilisé dans :

- les projectiles à chargement toxique tels que les grenades, les obus, les bombes, les engins autopropulsés,
- les mines chimiques, en principe bondissantes.

142. L'épandage par pulvérisation peut se faire :

- soit depuis des avions volant bas, par dispersion du produit liquide en fines gouttelettes,
- soit avec des véhicules terrestres.

143. La vaporisation par chauffage.

Grâce à une source de chaleur continue, le toxique est vaporisé directement sur l'objectif ou à partir d'une base d'émission.

Les engins utilisés pour ces émissions de nuages toxiques sont des pots ou des chandelles.

LES ARMES BIOLOGIQUES

GÉNÉRALITÉS

Les microbes et les toxines sont les deux catégories d'agents utilisés pour la guerre biologique.

Les agents microbiens se présentent sous forme de bactéries, rickettsies, virus et micro-organismes divers. Ils provoquent les maladies infectieuses qui se transmettent d'un individu à l'autre en créant ainsi des épidémies.

Les toxines proviennent de déchets de microbes et agissent comme des poisons lorsqu'elles pénètrent dans l'organisme.

Les agents biologiques s'attaquent non seulement à l'homme et aux animaux, mais certains d'entre eux sont susceptibles d'agir sur les plantes; en temps de guerre l'action sur les cultures pourrait revêtir une importance économique considérable.

L'arme biologique ne peut être considérée comme une arme d'arrêt immédiat : ses effets sont retardés et son action est insidieuse.

Une attaque biologique pourra passer totalement inaperçue de la troupe qui la subira jusqu'à l'apparition des premiers symptômes.

Néanmoins certaines formes d'attaque pourront conduire à de fortes présomptions d'agression biologique qui produiraient un effet moral immédiat sur des troupes mal instruites et mal protégées.

EFFETS DES ARMES BIOLOGIQUES SUR L'HOMME

Les effets des agents biologiques sont très variés : certains donnent des taux de mortalité de l'ordre de 90 % en quelques semaines, d'autres moins de 10 % mais entraînent des incapacités de plusieurs mois.

Ces effets dépendent étroitement des moyens prophylactiques ou thérapeutiques mis en œuvre.

Les agents biologiques peuvent pénétrer directement dans l'organisme :

- par voie respiratoire, en respirant microbes et toxines en suspension dans l'air;
- par voie digestive, en avalant des microbes ou toxines qui se déposent sur les aliments, les mains et objets en contact avec les aliments et la bouche;
- par la peau, en touchant des objets infectés, par piqûres d'insectes, etc.

ARTICLE 21. — Les agents microbiens.

Les agents microbiens introduits dans l'organisme provoquent des maladies infectieuses, dont les symptômes n'apparaissent qu'au bout d'un certain délai appelé période d'incubation, variable avec les espèces microbiennes, mais toujours assez longue, de l'ordre de quelques heures à quelques semaines.

Certaines de ces maladies (peste, choléra, variole, fièvres diverses) sont contagieuses, c'est-à-dire peuvent se transmettre d'individu à individu pour atteindre un grand nombre de personnels qui ne se trouvaient pas en contact direct avec l'agent microbien au moment de l'attaque initiale. L'épidémie ainsi créée peut être favorisée par la vie en collectivité, les mauvaises conditions hygiéniques, un état de moindre résistance physique, conditions susceptibles d'être réalisées en campagne.

Même si la maladie n'est pas contagieuse, une attaque microbienne de grande envergure, ayant pour résultat de créer d'emblée un grand nombre de maladies, peut aboutir artificiellement à des effets comparables à ceux d'une épidémie.

ARTICLE 22. — Les toxines microbiennes.

Les toxines microbiennes agissent comme des poisons chimiques.

Cette action est liée à l'introduction directe dans l'organisme d'une dose suffisante. Il n'y a pas de risques de contagion. Les troubles apparaissent après quelques heures. Portées à ébullition, les toxines perdent en général leur toxicité.

FIN.

JOURNÉE DU SOUVENIR

Célébration de l'Armistice

Les anciens prisonniers de guerre, anciens combattants et résistants du canton se sont rassemblés à Corps le mercredi 8 mai pour célébrer l'anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945, par une messe à 11 heures, suivie du défilé et d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts auxquels s'étaient joints le conseil municipal et la population de Corps. Un repas terminait ce rassemblement annuel, dans une cordiale amitié.

MESSAGE DE MONSIEUR ANDRÉ MERIC

SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DES ANCIENS COMBATTANTS

8 mai 1945, jour de paix qui scelle le destin d'une Europe meurtrie !

8 mai 1991, voici près de 50 ans, des pages de gloire sont venues s'ajouter au Livre d'Or de notre Histoire : elles ont nom campagne d'Erythrée, serment de Koufra...

Les événements ont pris de la distance, ils n'en ont que plus de relief.

1941, les premiers succès sont annoncés par la radio de Londres, ils portent en eux le souffle de la victoire et rendent leur éclat au drapeau tricolore.

Alors, les Français se redressent et la volonté de résistance se nourrit des exploits remportés, au loin, par une poignée de patriotes irréductibles.

C'est l'époque où la France humiliée, prostrée dans les ténèbres de la défaite, s'enfonce dans l'infortune sous le fardeau d'épreuves et de détresse nouvelles.

C'est l'époque où la France, coupée en deux, est en danger de perdre son âme.

Sans les combattants d'Erythrée, sans l'épopée de Koufra, sans l'armée française renaissante, sans la Résistance avec ses héros et ses martyrs, notre pays n'aurait pu participer, comme il l'a fait, aux côtés des alliés, à la délivrance de son sol.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous gardons conscience de cette liberté, de cette indépendance et de cette dignité retrouvées, qui demeurent cependant un enjeu quotidien.

La France a acquis dans le concert des nations une place qui n'est qu'à elle et qu'elle doit à la défense de principes fondamentaux.

A nous, en ce jour, de réaffirmer notre foi en ces valeurs imprescriptibles.

Pour que vive la fraternité !



**CORPS
1991**

**BOULE
DU
CHAMOIS**

**CORPS
1991**

SAMEDI 13 JUILLET 14H

SOCIETAIRES DOUBLETES

DIMANCHE 21 JUILLET 14H

**CHALLENGE DE LA CHASSE
SOCIETAIRES ET INVITES**

DIMANCHE 28 JUILLET 8H (SUR TERRAIN STABILISE)

**CHALLENGE DE LA MUNICIPALITE
32 QUADRETTES 3^E et 4^E DIVISION**

SAMEDI 3 AOUT 14H

**CHALLENGE BOAGLIO
16 QUADRETTES SOCIETAIRES**

VENDREDI 9 AOUT 20H30

**BAL GRATUIT (sur plancher) et
SOIREE MERGUEZ**

DIMANCHE 18 AOUT 14H

**CHALLENGE ADRIEN GUEYDAN
SOCIETAIRES ET INVITES**

DIMANCHE 25 AOUT 14H

**CHALLENGE DU SOUVENIR
16 QUADRETTES 3^E et 4^E DIVISION
+ 1 N**

DIMANCHE 1 SEPTEMBRE 14H

**CHALLENGE BOULE DU CHAMOIS
16 DOUBLETES 4^E DIVISION**

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 14H

**CONCOURS DE LA CHEURE
DOUBLETES A LA MELEE
SOCIETAIRES
A 20H30 BANQUET**

MOIS D'AOUT

TOURNOI DOUBLETES MIXTES

MOIS D'AOUT

**TETE A TETE ET BUT D'HONNEUR
EN 3 JOURS**

JOURNÉES COMMERCIALES DE CORPS - LA SALETTE

Samedi 15 juin et Dimanche 16 juin

- Marché à l'ancienne avec produits régionaux
- Brocanteurs - Antiquaires - Timbres
- Cartes postales anciennes
- Tournage sur bois — Tombola
- Exposition des affiches de Mauzan
- Baptême et démonstration de parapente (Rens. 76 30 00 27)
- Exposition de voitures neuves et occasions
- Défilé de voitures anciennes
- Promenade en hélicoptère (Survol du barrage et lac du Sautel, l'Oblou, Sanctuaire de La Salette)

Samedi 15 juin - 21 heures - Salle des Fêtes de Corps
SOIRÉE GASTRONOMIQUE ET DANSANTE
avec BUFFET ROYAL

organisé par les restaurateurs de CORPS

Animation avec le groupe de jazz "Vitamines"
Garcimore et ses sketches

Drac-Radio et son ambiance des années 20 à l'an 2000
avec 1/2 de vin par personne : prix **250 frs**
(Réservation souhaitée au 76 30 00 15 ou 76 30 00 24)

Dimanche 16 juin

- 9 h. 30 : Animation par le Bureau des Guides - Escalade et vélo de montagne
- 10 h. 30 : Démonstration d'art martiaux avec le Karaté-Club du Champsaur
- 12 h. 00 : Escalade du clocher de l'église
- 14 h. 00 : Défilé et danses de la troupe "Le Pays Gavot"

NICOLAS
ASSURANCES

AGENCE IMMOBILIÈRE

05500 SAINT-BONNET

Tél. 92 50 57 50 (3 lignes groupées) Bureau à La Mure - ☎ 76 30 96 45



CONCOURS DE BELOTE CHEZ LES AINES

Lors de sa rencontre hebdomadaire qui s'est tenue mardi 23 avril, les membres du club "La Séveraisse" ont reçu les aînés de Corps. Le programme de l'après-midi comportait essentiellement l'organisation d'un concours de belote, la "mi-temps" se jouant autour d'un goûter où Corpatus et Gaudemarons avaient à déguster les spécialités de la vallée. Une trentaine d'équipes ont fait le succès de cette compétition de laquelle sont sortis vainqueurs les voisins serrois. Les demi-finales voyaient disparaître les représentants du Valgo : Louis Blanc et Marcellin Jourdan, Clovis Barban et Germaine Jourdan. Les doublettes Anna Dumas Madeleine Rochas et Rose Biaud et Ada Grand se retrouveront en finale. L'après-midi a été si court que chacun s'est quitté en souhaitant "remettre ça" sans tarder.



INTER - CLUB

Ambiance assurée

Mardi dernier, les clubs du 3e âge de St-Firmin et Corps, après s'être affrontés dernièrement à la belote, se sont rencontrés au clos des marronniers, pour disputer un concours de pétanque, mixte avec tirage à la mée.

C'est dans une joyeuse ambiance que se sont déroulées les 3 parties, qui ont donné le résultat suivant :

1 - Solange Balmet - Louis Blanc, 2 - Suzon Gonzalès - Pierrot Carminatti, 3 - M & Mme Gaston Perier, 4 - Jeanette Davin - René Roux, 5 - M. Jeanne Gueydan - Léon Mary, 6 - Mathilde Mary - Armand Durand, 7 - Solange Davin - M. Michel, 8 - Germaine Jourdan - Marcel Périer, 9 - Odette Charles - Paul Brun....

La remise des médailles a eu lieu dans la salle du club, et a été suivie d'un goûter et de boissons fraîches, appréciés de tous, car le soleil chauffait ce jour-là.

Des mots, des expressions dont certains sont encore employés dans notre village qui amusent, font rire et éveillent la curiosité de nos enfants et petits enfants.

-N-

Non pas :

au lieu de : "non pas aller au cinéma, si nous allions en promenade"...

-O-

Oter :

Déplacer, enlever : "ôtes-toi de là, tu me gênes".

Oublier (s') :

Ne pas se réveiller à l'heure prévue : "je me suis oublié ce matin aussi je suis en retard à mon travail.

Mal contrôler son corps : "à cinq ans mon fils s'oublie encore de temps à autre"

-P-

Pauvre :

Légère commisération : "mon pauvre que t'est-il arrivé?"

"Pauvre de toi" : expression de pitié.

Défunt feu : mon pauvre père me disait toujours..."

Partager :

Déchirer : "j'ai partagé mon pantalon "

Fendre, ouvrir : "je partage des prunes"

Payer :

offrir : "j'ai payé le café à mes amis".

Penser (se) :

Réfléchir, avoir une idée : "je me suis pensé que je devais faire ceci ou cela".

Plier :

Envelopper : (se dit même pour un objet rigide): "pliez bien cette épée", je plie mon bébé dans une couverture".

Porter (se):

Faire acte de candidature : "il se porte conseiller municipal".

Etre en bonne ou en mauvaise santé : "comme vous vous portez bien. Depuis quelque temps, ma mère ne se porte pas bien".

Pour :

Dois : "si tu es pour venir dépêche-toi".

Puis :

Enfin "tu es puis venu".

Par là :

A peu près : "il est par là 10 heures" "j'ai parcouru par là cinq kilomètres, et j'ai mis par là un quart d'heure".

-Q-

Quand :

En même temps : "il est rentré quand moi"

Quitter :

Enlever : "quittez vos souliers boueux".

Poser : "quitte donc ce journal!"

Quoi ? :

Comment ?

Quoi de :

Richesse, aisance : "ceux-là ne sont pas à plaindre, ils ont de quoi".

-R-

Rabi :

Très fort : "que j'ai chaud sous ce rabi de soleil".

Racine jaune :

Carotte

Remettre :

Reconnaître quelqu'un " j'ai rencontré un tel, il ne m'a pas remis".

Remettre (se) :

S'asseoir, s'installer : "voilà un siège, remettez-vous cher ami".

Restants :

Restes alimentaires : " on finira ces restants demain".

Rester :

Habiter : "nous restons à Corps".

Retourner :

Aller de nouveau

Aller à nouveau

Rien (pas) :

Beaucoup "il a un métier, ce n'est pas rien".

Risque pas :

Absolument pas : "mangeras-tu des champignons? -Risque pas!"

Ronfler :

Grogner, rouspéter : "il est toujours entrain de ronfler".

Roustir :

Etre victime (ou acteur) d'une opération malhonnête : "j'ai failli me faire roustir par ce démarcheur de passage".

germés (de germain) :

Issus de germain dans le degré de parenté.

- S -

Semaine (jour de) :

Jour ouvrable : (par opposition au dimanche) on parle des "vêtements du dimanche et ceux de semaine".

Siennes (les) :

Epreuves, contrariétés : "dans la vie, chacun à bien les siennes".

Souci (prendre du) :

Songer à partir, à quitter une compagnie : "on est bien avec vous, mais c'est le moment de prendre du souci".

Sûr (de) :

Très certainement : "j'y vais de sûr".

Suc :

Tête : "le soleil me tape sur le suc".

Je suis ensuqué : "j'ai mal à la tête".

On assommer, étourdir : "ma tête a cogné contre un mur, je suis tout ensuqué."

- T -

Tapier :

Battre, donner une correction : "mon mari a maî tapé le petit".

Frapper à la porte : "vas vite ouvrir, on a tapé".

Terrain :

(adjectif) Endroit dépourvu de neige : "avec ce redoux c'est déjà tout terrain".

Terrer :

Epandre de la terre sur les champs afin d'activer la fonte de la neige.

Trépasser :

Doubler : "je marchais sur la route, une voiture m'a trépassé à toute vitesse".

Tête (avoir bonne) :

Etre doué pour les études, intelligent.

Tomber :

J'ai fait tomber : "j'ai tombé mon aiguille, je ne la trouve pas".

Toucher la main :

Serrer la main.

Toupine :

Récipient en forme de vase, en terre où on conservait,

autrefois, saindoux, beurre fondu, etc...

Que tu es toupine : "tu es stupide, tu manques de bon sens.

Tremblement :

Terme renforçant une énumération : "ils avaient des sacs, des valises, des paquets et tout le tremblement".

-U-

Une (d')

"Rappelle-toi d'une!" : Expression pour évoquer un acte ou une circonstance, une difficulté assez exceptionnelles.

-V-

Vase :

Bouquet ou potée fleurie : "A Toussaint je porterai un beau vase au cimetière. Exemple de contenant pour contenu (voir cadre)

Vergogne :

Honte, confusion : "tu n'as pas vergogne de te lever si tard?". "Un peu de vergogne est vite passé.

-Z-

(FIN)

Zou :

Interjection pour presser, activer : "zou! dépêche-toi, tu vas arriver en retard".

Ce langage parlé qui est aussi celui de certaines communes du Champsaur, de la région Gapençaise prouve que "la limite" géographique entre le département de l'Isère et celui des Hautes-Alpes située à 2 kms de Corps n'a pas servi de frontière, mais au contraire de lien de communication à nos ancêtres de part et d'autre de "cette limite". La seule différence qui existe est "cette jolie pointe d'accent" que l'on perçoit déjà chez les habitants d'Aspres-les-Corps et qui devient de plus en plus sensible dans le langage parlé au fur et à mesure que nous nous rapprochons de Gap. Madame Claudette Germi, membre du centre de dialectologie de l'université Stendhal Grenoble III, que j'ai eue le plaisir de recevoir à mon domicile pendant la préparation de son travail a effectué des travaux de recherches de classements, région par région et publié le résultat de ses enquêtes dans un ouvrage que les Corpatus peuvent se procurer s'ils le désirent. Ceux qui lisent régulièrement l'almanach du vieux dauphinois, en ont un aperçu dans la rubrique "variation du patois dauphinois".

CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la naissance de:

ANTHONY fils de Claudine et Raymond PORCERO ,
 petit-fils de Mr Emile PORCERO.

BENJAMIN fils de Nadia et Michel COSTA,
 petit-fils de Mme Yvonne COSTA.

FANTINE fille de Bernard et Bénédicte ROUYRE,
 petite-fille de Mr et Mme Eugène PELLISSIER.

Sincères félicitations aux parents et meilleurs voeux aux bébés.

CARNET BLANC

Le samedi 27 Avril a été célébré à CORPS, le mariage de
Corinne ROCHE et Régis DEDAELE, fils de Cécile et Gaston DEDAELE.
Félicitations aux parents et meilleurs voeux de Bonheur aux jeunes époux.

CARNET DE DEUIL

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de:

Mr l'Abbé BROCHIER	Curé de Saint-FIRMIN
MR Henri VINCENT	beau-frère de Mme Reine VINCENT, frère et beau- -frère de Mr et Mme Raymond VINCENT et oncle de Mr et Mme Jean-Paul PRA.
Mme Hélène HELME	née à CORPS en 1909.
Mr Roland PRUDHOMME	fils de Mme Annelies PRUDHOMME.
Mme Germaine THIEBAUX	mère et belle-mère de Mr et Mme Jean THIEBAUX.
Mme Blanche MATHIEU	mère et belle-mère de: Yvonne et René HERTER, Lucette et Louis GALVIN, Suzanne et Julien ALLEC, André et Yvette MATHIEU, Roger et Bernadette MATHIEU, Geneviève et Henri RICARD, J-PAUL et Dominique MATHIEU, Christiane et José UNAL, M-Blanche et Robert PACHOD.
Mme Evelyne DEMOZ	épouse de Mr MARC DEMOZ, mère de Jérôme, Jean-Marc et Grégory, belle-soeur de Mr et Mme Marcel DEMOZ.
Mr Maurice CHAPEL	époux de Mme Lucette CHAPEL et frère de Mlle Marthe -CHAPEL.
Mme Anne-Marie ROUSSET	épouse de Mr Raoul ROUSSET, belle-fille de Mr et Mme Marcel ROUSSET du Cros.
Mme Léa DEVOLUY	soeur de Mr Séraphin BRUN et belle-soeur de Mme Simone CHARLES.
Mme Lucienne LUCAS	mère de Stéphane et Thierry, de la Salette.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères
Condoléances.

FOULEE VERTE "LA PAUSE"

Comme vous le savez, la "FOULEE VERTE" 1991 n'aura pas lieu ; ceci pour des raisons de sécurité et d'accueil des coureurs. Suite à cette décision, nous avons envoyé un courrier explicatif à tous les concurrents. Ceux-ci nous remercient très chaleureusement et nous annoncent leur présence pour 1992. Notre position consistant à dire que l'édition 1992 ne serait pas compromise par la participation des coureurs est donc confirmée.

Nous tenons à rappeler que, pour que la course ait lieu l'an prochain, il faudra que le village en manifeste l'intention et que de nombreuses personnes s'engagent à prendre réellement des responsabilités dans cette compétition.

Les Organiseurs.

Chantal et Jacques Dichon
Hugo

Nous vous remercions de nous prévenir
que l'édition 91 est remise à 92. Ten d'organisateur
se permettent de respecter les coureurs.

7, avenue Bel-Air

Tél. 72 39 91 15
69230 Saint-Genis-Laval

Avant été enthousiasmés par votre organisation
nous regrettons de devoir attendre 1 an de plus

Am. liés
Jacques Chantal

LE 25 AVRIL 1991

I. 26392.- LA COTE SAINT-ANDRE (Isère)

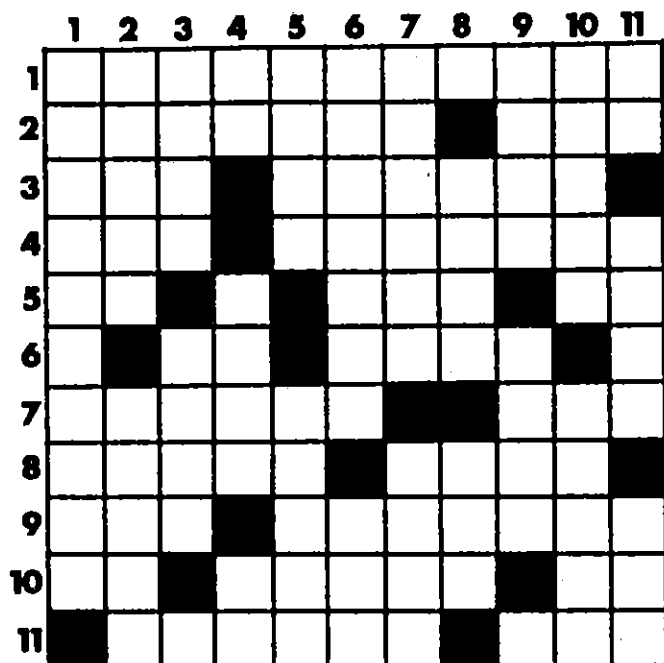
AUX ORGANISATEURS DE "LA FOULEE VERTE"

JE VIENS DE RECEVOIR VOTRE LETTRE ME FAISANT PART DE
L'ANNULATION DE L'ÉDITION 1991. JE TIENS À BIEN VOUS REMERCIER
POUR M'AVOIR PRÉVENU EN TEMPS ^{JE SUIS M. C. LARD (Rhone)} CAR JE DEVAIS PARTICIPER
À NOUVEAU À VOTRE BELLE ÉPREUVE CETTE ANNÉE.

C'EST AVEC UNE CERTAINE NOSTALGIE QUE J'AI APPRIS LA NOUVELLE,
MAIS JE COMPRENDS TRÈS BIEN LES DIFFICULTÉS QUE VOUS POUVEZ
RENCOUNTER. "L'HIVERNALE" DE LIMOGES N'EXISTE PLUS, CAR DES
PROBLÈMES IDENTIQUES SE SONT POSÉS AUX ORGANISATEURS PÉNÉVCLÉS

JE SOUHAITE DE TOUT CŒUR QUE "LA FOULEE VERTE" REPORTE DU BON
PIED EN 1992, ET QUE J'AURAI LE PLAISIR DE RETROUVER LE TON JOURS JEN
ME PERTILLE SUR LES ROUTES DE VOTRE BELLE RÉGION.
AVEC MES VŒUX DE RÉUSSITE. AMITIÉS SPORTIVES.

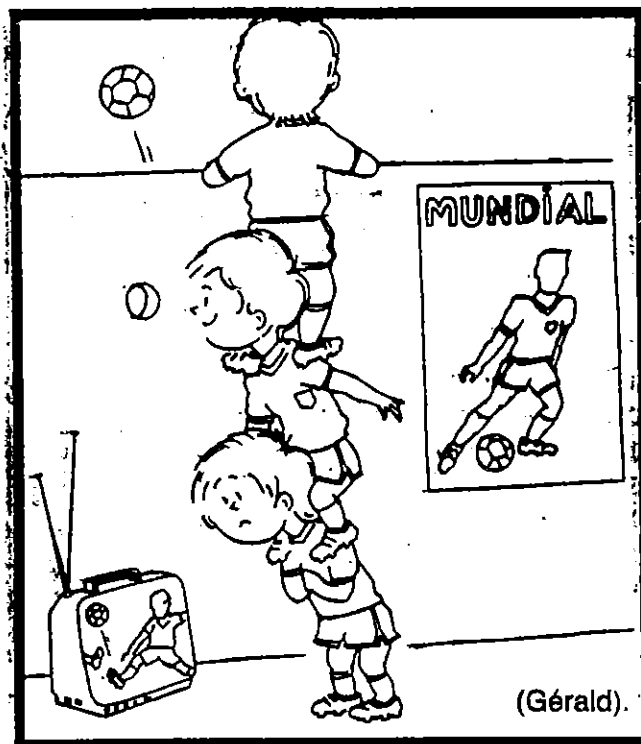
MOTS CROISÉS



Horizontalement : 1. Qui ne peuvent pas se libérer. 2. Une longue entaille. Un beau parleur. 3. Compagnons de jeux. Tourner comme le vent. 4. Fleur. Soulèvements populaires. 5. Règle. Bien ouverte. Brillait en Egypte. 6. Pronom. Passe à Périgueux. 7. Parfois donné pour avoir la paix. Pour faire la peau. 8. Toile fine. Dernier délai pour un paiement. 9. Direction. Qui peut s'allonger. 10. Pronom. Adversaire des banquiers. Article. 11. Prise en main. Pas neuf.

Verticalement : 1. Qui n'aiment pas être chatouillés. 2. Pas avertie. Faciles. 3. Située. Eut en main. 4. Pronom. Circule en Amérique latine. Grecque. 5. Objet de promesses. Inscription sur un effet. 6. Ronfler en marchant. Plat. 7. Pas trop serrées. Division d'une pièce. 8. Une rencontre dangereuse. Enlève. 9. Est pris à la gorge. Boîte. 10. Vagabonder. Jeu de cartes. 11. Possessif. Pas gâté. D'un auxiliaire.

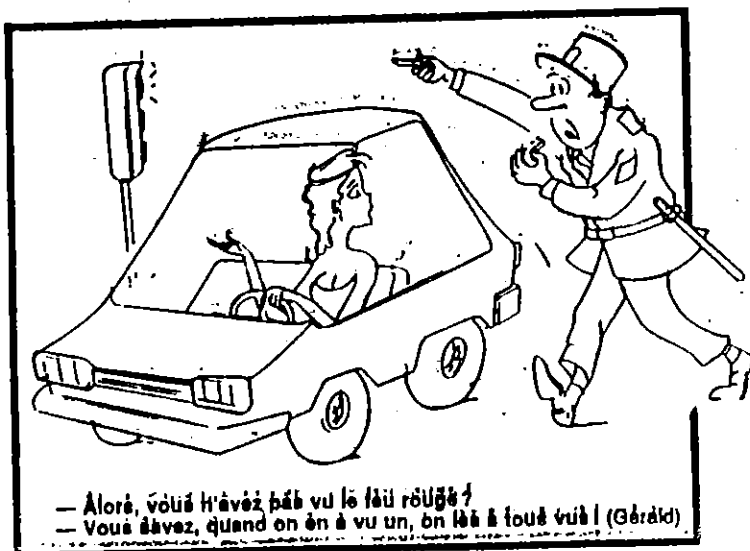
*Solution en
Page "Cuisine"*



(Gérald).



Ce soir, vous brancherez la TV, comme ça ils finiront les restes sans s'en rendre compte... (J. Giraud)



— Alors, vous n'avez pas vu le feu rouge ?
— Vous savez, quand on en a vu un, on l'a à tous vu ! (Gérald)